



CC des Portes de l'Entre Deux Mers (Siren : 243301439)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Latresne
Arrondissement	Bordeaux
Département	Gironde
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	10/12/2002
Date d'effet	10/12/2002

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Lionel FAYE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	51 rue du Port de l'Homme
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	33360 Latresne
Téléphone	05 56 20 83 60
Fax	05 56 21 72 64
Courriel	secretariat@cdc-portesentredeuxmers.fr accueil@cdc-portesentredeuxmers.fr
Site internet	direction@cdc-portesentredeuxmers.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	20 908
Densité moyenne	239,28

Périmètre

Nombre total de communes membres : 11

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
33	Baurech (213300338)	832
33	Cambes (213300841)	1 465
33	Camblanes-et-Meynac (213300858)	2 983
33	Cénac (213301187)	1 863
33	Langoiran (213302268)	2 250
33	Latresne (213302342)	3 512
33	Le Tourne (213305345)	811
33	Lignan-de-Bordeaux (213302458)	824
33	Quinsac (213303498)	2 183
33	Saint-Caprais-de-Bordeaux (213303811)	3 078
33	Tabanac (213305188)	1 107

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 21

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Pour l'exercice de cette compétence, la communauté de communes adhère au Syndicat de l'Entre Deux Mers Ouest pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SEMOCTOM).</i>
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Autres actions environnementales <i>Les actions d'intérêt communautaire ayant trait à la protection et mise en valeur de l'environnement sont précisées en annexe portant définition de l'intérêt communautaire des compétences optionnelles.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>action sociale d'intérêt communautaire</i>
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion
Développement et aménagement économique
Elaboration de la politique de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>Les actions culturelles, de communication et de coordination entrant dans le cadre d'un programme annuellement défini par le conseil communautaire. Informatisation et mise en réseau des bibliothèques du territoire intercommunal permettant le développement de la lecture publique.</i>

- Activités sportives

La communauté de communes soutient les associations et clubs sportifs favorisant la pratique d'une discipline sportive d'intérêt communautaire. Voir liste annexée AP 22 12 2016

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Mise en valeur des installations publiques à vocation touristiques suivantes : - halte nautique de Cambes - ancienne gare de Citon-Cénac - ancienne gare de Latresne - me point i mobile à Latresne - les totems touristiques de Latresne et Quinsac

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat
- *Elaboration et mise en oeuvre d'un Plan Local d'Habitat.*
- Action et aide financière en faveur du logement social

Infrastructures

- Eclairage public
- *Entretien et maintenance du réseau de l'éclairage public. La communauté de communes assure l'entretien et la maintenance du réseau d'éclairage public sur son territoire, et par convention avec la commune de Madirac sur le territoire de celle-ci.*

Autres

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)
- *Aménagement numérique du territoire.*
- NTIC (Internet, câble...)
- *La communauté de communes exerce la compétence d'aménagement numérique du territoire. Pour l'exercice de cette compétence, elle adhère au Syndicat mixte Gironde Numérique.*
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
33	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENTRE DEUX MERS OUEST POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES (SEMOCTOM) (253300545)	SM fermé	203 464
33	SYNDICAT D'ETUDES, DE TRAVAUX, DE RESTAURATION ET D'AMENAGEMENT DES BASSINS VERSANTS (SIETRA) DE LA PIMPINE ET DU PIAN (200070886)	SM fermé	26 891
33	SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DIRECTEUR DE L'AIRE METROPOLITAINE BORDELAISE SYSDAU (253304794)	SM ouvert	971 728
33	SYNDICAT D'AIDES MENAGERES A DOMICILE DES COTEAUX DE LA GARONNE, (S.A.M.D) (253303630)	SM fermé	18 140
33	SYNDICAT MIXTE "GIRONDE NUMERIQUE" (200010049)	SM ouvert	794 205
33	Pôle Territorial du Coeur-Entre-deux-Mers (200049682)	SM ouvert	100 577

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)